

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 27 mars 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20, 21 et 22 mars 2018

2018 DVD 20-2 Parc de stationnement George V à Paris (8e) - Contrat d'occupation du domaine public avec TOTAL Marketing France pour l'exploitation de la station-service de distribution de carburants.

M. Christophe NAJDOVSKI, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 6 mars 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer avec la société TOTAL Marketing France, un contrat administratif d'occupation du domaine public pour l'exploitation de la station-service et de distribution de carburants implantée dans le parc de stationnement George V (8e) pour une durée de 8 ans ;

Vu l'avis du Conseil du 8e arrondissement en date du 14 mars 2018 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Christophe NAJDOVSKI au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec la société TOTAL Marketing France un contrat administratif d'occupation du domaine public pour l'exploitation de la station-service et de distribution de carburants implantée dans le parc de stationnement George V (8e) pour une durée de 8 ans. Le texte de ce contrat est annexé à la présente délibération.

Article 2 : Les recettes seront constatées aux chapitres 70 et 75, divers articles dont 70688 et 75813, rubriques fonctionnelles P758 et P8454 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercices 2018.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO